

Quotidien communautaire



Le Tour de bien voir l'actualité communautaire

Loi anti-bâillon : une adoption avant juin 2009 est réclamée !



L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA), LES ÉDITIONS ÉCOSOCIÉTÉ, LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS ET LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES GROUPES ÉCOLOGISTES (RQGE) MANIFESTAIENT JEUDI DERNIER DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE MONTRÉAL POUR DEMANDER À LA NOUVELLE MINISTRE DE LA JUSTICE, MME KATHLEEN WEIL, UN ENGAGEMENT FORMEL AFIN QU'UNE LOI VISANT À CONTRER LES POURSUITES-BÂILLONS SOIT ADOPTÉE D'ICI LA FIN DE LA PROCHAINE SESSION PARLEMENTAIRE, EN JUIN 2009.


Les organismes étaient appuyés par plus d'une soixantaine d'organisations provenant de divers secteurs de la société dans le cadre de leur manifestation devant le palais de Justice. Leur mobilisation a eu son effet : la ministre a fait savoir qu'elle a l'intention de présenter un nouveau projet de loi visant à contrer les poursuites-bâillons. « Nous sommes satisfaits de constater que la protection de la liberté d'expression constitue toujours une priorité pour le gouvernement », explique Yvan Croteau du RQGE. « Mais les victimes souffrent toujours et l'incertitude quant

au nouveau projet de loi engendre beaucoup de stress, nous devons avoir un engagement formel que cette loi sera adoptée d'ici juin 2009 », précise André Bélisle de l'AQLPA.

Tout récemment, la ministre de Justice s'est engagée publiquement à faire de l'accès à la justice sa priorité. Ainsi, en plus de prendre en compte l'ensemble des travaux ayant été réalisés lors de la dernière session parlementaire, les groupes demandent que le gouvernement mette sur pieds un Fonds d'aide aux victimes, dans le

but de favoriser l'accès à la justice et souhaite également qu'un mécanisme de révision de la loi soit mis en place. « Nous espérons également que Mme Weil respecte l'engagement de l'ancien ministre de la Justice et fasse en sorte que cette loi s'applique aux causes actuellement devant les tribunaux », souligne Guy Cheyney des Éditions Écosociété.

Une loi qui tarde à s'appliquer

Rappelons qu'en juin 2008, prenant acte du vaste consensus existant au Québec pour protéger la liberté d'expression dans le cadre de débats publics, le ministre de la Justice de l'époque, M. Jacques P. Dupuis, déposait le projet de loi 99 s'intitulant « Loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive des tribunaux et favoriser le respect de la liberté d'expression et la participation des citoyens aux débats publics ». Les élections de l'automne ayant fait mourir ce projet de loi au Feuilleton, les citoyens et citoyennes du Québec ne sont toujours pas protégés contre de telles poursuites.  A.D.

Quand les hommes se lèvent!

LES HOMMES SE MOBILISENT. QUATRE-VINGT-DIX-HUIT ORGANISMES RÉCLAMENT UNE RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, YVES BOLDUC.

Cinq ans que le dépôt du rapport Rondeau sur la condition masculine a été déposé; aucune nouvelle du ministère. Les hommes déplorent le manque d'action et de considération du ministère. Gilles Rondeau,

président du Comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes, confiait au Soleil que « les choses n'ont pas beaucoup changé, ni bougé depuis cinq ans. On veut l'application de nos

SOMMAIRE :

- ② Quand les hommes se lèvent !
- ③ Logement
- ④ Déficience intellectuelle
- ⑤ Offre d'emploi

(Suite page 2)

Le Tour d'y voir est un journal quotidien (lundi au vendredi) d'information pour le mouvement populaire et communautaire du Québec.

Coordination

- Alex Drouin

Comité de rédaction :

- Lise Cormier
- Alex Drouin
- David Ruppy (stagiaire)

Gestion des abonnements

- Lise Cormier

Promotion :

- David Ruppy (stagiaire)

Publicité/ Infographie

- Lise Cormier

Édition

Bulletin communautaire
Le Tour d'y voir
Distribué par
télécopieur, courrier
électronique et via
le site Internet

Abonnement:

25 \$ par mois

66 \$ pour 6 mois

120 \$ pour 1 an

(222 numéros)

Autres publications:

Hebdomadaire

Édition spéciale

10^e anniversaire
du TDV

Le Tour d'y voir

991, rue Champflour

Trois-Rivières, (Qc)

G9A 1Z8

Tél.: (819) 375-0484

Fax : (819) 371-3827

Courriel:

tdv@tdv.qc.ca

Site Internet:

<http://www.tdv.qc.ca>

Dépôt légal:

Bibliothèque
nationale du Québec
et Bibliothèque
nationale du Canada



Quand les hommes se lèvent!

(Suite de la page 1)

recommandations, surtout celles concernant les hommes en instance de séparation. On veut que le ministère rende public le plan d'action qu'il nous a promis ».

98 organismes communautaires à valeurs masculines et familiales ont appuyé une lettre de M. Rondeau adressé au ministre Bolduc demandant une rencontre dans les six prochaines semaines. Le cas du Dr Turcotte qui a tué ses enfants alors qu'il était en instance de divorce illustre bien l'urgence d'agir chez le ministère. Les hommes ont aussi besoin de ressources et de soutien selon M. Rondeau.

« La vie affective des hommes est souvent orientée vers la conjointe. Quand il y a séparation, l'homme ressent un vide immense, ce qui la rend difficile à vivre. En situation de séparation, l'homme est en désarroi et peut-être violent tout

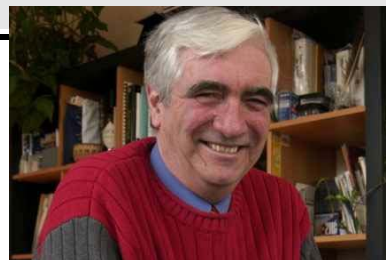


Photo : M. Gilles Rondeau

comme le Dr Turcotte. Les milieux d'intervention sont peu sensibilisés à la réaction des hommes et à leur façon d'exprimer leurs besoins », expliquait M. Rondeau au *Soleil*.

Il continue en disant que « le ministère a mis du temps à réagir au rapport en 2004 mais l'a finalement mis sur son site. Il a engagé un des collaborateurs de notre comité pour travailler sur un plan d'action pour appliquer nos recommandations. Mais depuis, peu de choses ont bougé. Nous irons donc à cinq pour demander de rendre public ce plan d'action ». Le rapport proposait 16 recommandations comme des campagnes de sensibilisation sur les réalités masculines ou l'éducation à l'enfance. 🐟 D.R.

Les groupes environnementaux déplorent les coupures dans le transport en commun à Montréal

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE MONTRÉAL ET ÉQUITERRE DEMANDENT AU MAIRE DE MONTRÉAL DE REVENIR SUR SA DÉCISION DE RÉDUIRE DE 40 MILLIONS DE DOLLARS LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS COLLECTIFS POUR LA VILLE DE MONTRÉAL.

« La Ville de Montréal doit augmenter sa contribution au financement du transport en commun pour mettre en place un service fiable et de qualité qui permettra de desservir un nombre toujours grandissant d'usagers. La Ville de Montréal ne peut faire la promotion des transports collectifs tout en coupant dans les services, c'est complètement irresponsable », de dire Daniel Bouchard du CRE-Montréal.

Sidney Ribaux, coordonnateur général d'Équiterre fait valoir que « si le transport en commun est vraiment une priorité pour la Ville de Montréal, les usagers des transports publics ne doivent pas faire les frais des premières restrictions budgétaires. Bien au contraire, la Ville de Montréal et le

gouvernement du Québec doivent poursuivre et même accélérer leurs investissements dans les transports collectifs pour aider les ménages montréalais à faire face à cette période économique difficile ».

Indéniablement, les transports collectifs se doivent de permettre aux ménages de réduire leurs dépenses en transport tout en contribuant à la réduction des émissions de GES et de polluants atmosphériques. De plus, une étude de la Chambre de commerce de Montréal métropolitain a démontré que « ces économies se traduisent par un pouvoir d'achat accru des ménages montréalais de 570 millions \$ et génère 2 fois plus de retombées économiques pour la région. » 🐟 D.R.

LOGEMENT :

Les femmes courent davantage de risques d'avoir des problèmes

À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES TENUE HIER, DIFFÉRENTES ORGANISATIONS SOUHAITAIENT AMENER À L'AVANT-SCÈNE LES PROBLÈMES DE LOGEMENT QUE CONNAISSENT PLUSIEURS FEMMES. MÊME SI LEUR SITUATION S'EST CONSIDÉRABLEMENT AMÉLIORÉE AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE, ELLES DEMEURENT LOCATAIRES DANS UNE BEAUCOUP PLUS GRANDE PROPORTION QUE LES HOMMES ET, QUAND C'EST LE CAS, ELLES COURENT DAVANTAGE DE RISQUES DE SE RETROUVER EN DIFFICULTÉ.

Se basant sur les données du recensement de 2006, Marie-José Corriveau, organisatrice au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), affirme que « même si les choses se sont améliorées, les problèmes de logement ont encore aujourd'hui un sexe ». Ainsi, malgré une progression constante de l'accès à la propriété parmi les ménages ayant une femme comme principal soutien financier, ceux-ci demeurent locataires dans une proportion de 50,2 % à l'échelle du Québec. Ce pourcentage n'est que de 32,6 % lorsque c'est un homme qui est dans la même situation.

Les différences se font par ailleurs sentir au sein même des ménages locataires. Ainsi, le revenu médian des ménages ayant une femme comme principale source de revenu est inférieure de 7500 \$ par année par rapport à celui des hommes. C'est ce qui explique que le pourcentage de locataires consacrant un pourcentage trop élevé de leur revenu au loyer serait plus élevé chez les femmes. En 2006, 260 950 ménages, représentant 40,1 % des femmes locataires, payaient plus que la norme de 30 % de leur revenu en loyer. Chez les hommes, ce pourcentage est de 30,8 %. Par ailleurs, pour 112 780 femmes, représentant 17,3 % de l'ensemble, c'est plus de la moitié du revenu qui passe au loyer.

Nesrine Bessaïh, coordonnatrice à l'IR des Centres de femmes du Québec, précise que « les problèmes de logement constituent une des manifestations majeures de la pauvreté

des femmes qui fréquentent les centres. » Michèle Asselin, présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), craint quant à elle que ces chiffres gonflent avec la crise économique qui s'amorce : « Actuellement, on entend beaucoup parler de pertes d'emplois dans des secteurs majoritairement occupés par les hommes, mais les femmes qui occupent bien souvent des emplois dans le secteur des services et des commerces en subiront inévitablement les contrecoups ». Elle précise également qu'au sortir de la récession du début des années 1990, c'est une femme sur quatre qui devait consacrer plus de la moitié de son revenu en loyer.

L'autre crise...

L'IR des Centres de femmes du Québec, la FFQ, le FRAPRU et le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence tenaient d'ailleurs à rappeler que les femmes demeurent aux prises avec la rareté de logements locatifs. Cette problématique affecte à des degrés divers presque tous les centres urbains du Québec. Marie-José Corriveau précise que ce sont les familles, en particulier celles à revenu faible et modeste, qui sont les principales victimes de cette pénurie.

À l'échelle du Québec, le taux de logements inoccupés n'est que de 1,4 % dans les logements de trois chambres à coucher et plus,



ce qui est très loin du taux d'équilibre fixé à 3 %. Dans certaines villes comme Val d'Or, Rimouski, Montmagny, Matane ou Roberval, pas un seul logement familial n'est présentement à louer. Dans la région métropolitaine de Québec, il n'y en a que 5 sur 1000.

Madame Bessaïh ajoute qu'une telle rareté est propice à la discrimination. « Certaines femmes vont jusqu'à cacher le fait qu'elles sont mères parce qu'elles se sont vues refuser des logements trop souvent à cause de la présence des enfants. Et celles qui appartiennent à une minorité visible sont doublement discriminées. »

Selon Louise Riendeau, coordonnatrice des dossiers politiques au Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale, cette pénurie vient sérieusement compliquer le travail de ces maisons. « Des femmes hébergées dans nos maisons pourraient en sortir si elles se trouvaient un logement convenable à un prix qu'elles puissent payer, mais elles n'y parviennent tout simplement pas. Pendant ce temps, d'autres femmes qui ont un urgent besoin d'être hébergées sont condamnées à attendre. »

À quelques semaines du budget, les quatre organisations demandent à la ministre des Finances du Québec, Mme Monique Jérôme-Forget, de prévoir des investissements substantiels et à long terme en logement social, de manière à augmenter l'offre de logements locatifs, aider davantage de ménages dans le besoin et prévenir les impacts négatifs de la crise. ☺ A.D.



Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

L'ASSOCIATION DU QUÉBEC POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (AQIS) RAPPELLE LA 21^E ÉDITION DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE QUI SE TIENDRA DU 8 AU 14 MARS 2009. SOUS LE THÈME « JE TE DÉCOUVRE... TU ME RESSEMBLES! », CETTE SEMAINE SE VEUT UN MOMENT PRIVILÉGIÉ POUR RAPPELER À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION QUÉBÉCOISE LA CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET POUR RAPPELER LES ENJEUX ACTUELS.

Aux quatre coins de la province, une multitude d'activités se dérouleront grâce au travail dévoué des 86 associations membres de l'AQIS et de plusieurs partenaires. Que ce soit un débat, une soirée-bénéfice, un brunch, un défilé de mode, un spectacle de danse ou même une pièce de théâtre, vous trouverez un événement qui saura vous plaire.

« Je te découvre... tu me ressembles! », c'est l'occasion de briser une fois pour toutes les barrières, les mythes et tout autre préjugé sur la déficience intellectuelle. Visitez le www.aqis-igdi.qc.ca/sqdi pour toutes les informations et la liste des activités par région entourant la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle 2009. ☺ A.D.



Partager nos réussites, enrichir nos pratiques

Cet événement s'adresse :

- aux travailleurs communautaires du secteur de la lutte au décrochage
- aux intervenants et acteurs sociaux interpellés par la lutte au décrochage

Des ateliers y traiteront :

- de la motivation comme facteur de réussite éducative
- du rôle des parents dans la persévérance scolaire
- de la mobilisation des communautés
- de démarches de réinsertion inspirantes
- de l'adaptabilité des organismes face aux besoins changeants des personnes et des milieux
- de la participation du milieu communautaire aux initiatives gouvernementales et privées en matière de réussite éducative

Conférences :

- *Les pratiques de lutte au décrochage dans le contexte de l'action communautaire autonome : au-delà d'une problématique de diplomation* - Conférencier invité : monsieur **Henri Lamoureux**
- *Les enjeux liés à l'évaluation des pratiques en milieu communautaire* - Conférencière invitée : madame **Lynda Binhas**

À signaler :

- un spectacle de l'humoriste/conteur **Boucar Diouf**

Pour connaître la programmation complète et s'inscrire à cet événement organisé par le **Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD)**, consultez notre site Web :

<http://rocqld.org/public/deuxieme-rencontre-nationale/2e-rencontre-nationale>




«Espace pour Sylviane» : une exposition de Magalie Comeau

DU 13 MARS AU 25 AVRIL 2009, « CORRID'ART SYLVIANE POIRIER » DE LA COMPAGNIE F VOUS INVITE À UNE EXPOSITION DE LA JEUNE ARTISTE MAGALIE COMEAU. UN VERNISSAGE EN MUSIQUE AURA LIEU LE VENDREDI 13 MARS PROCHAIN DE 17 HEURES À 19 HEURES. L'EXPOSITION SE TIENDRA AU 6323, RUE SAINT-HUBERT À MONTRÉAL.

Le travail de Mme Comeau en peinture est une investigation sur sa propre anticipation face au contexte social en constante mutation. Elle s'intéresse particulièrement aux questions de signification et de construction du langage. Après avoir complété son baccalauréat avec distinction à l'Université Concordia en 2005, Magalie Comeau expose ses œuvres dans divers centres d'exposition du Québec et ses créations apparaissent dans des publications des Éditions de l'Hexagone, dans des collections privées et des institutions publiques.

Exceptionnellement à l'occasion de ce vernissage, les visiteurs auront le plaisir d'entendre «Toy Symphony» de Haydn, «Pot pourri québécois» et «Irish washer woman». Ces œuvres seront jouées par la violoniste Magalie Curiel et trois jeunes musiciennes de «À cordes MiàSol», de l'école de musique de Lanaudière et de l'école de violon Magalie Curiel.

«Corrid'Art Sylviane Poirier» de Compagnie F a été créé pour promouvoir l'art au féminin: mettre en valeur le travail des femmes artistes et leur permettre d'être vues et reconnues au sein des milieux culturels montréalais.  A.D.



OFFRE D'EMPLOI : CONSEILLER(ÈRE)

Darvida Conseil, firme de conseillers en planification et développement oeuvrant dans le secteur des organismes à buts non lucratifs et des entreprises d'économie sociale ainsi qu'auprès d'institutions publiques et para-publiques est à la recherche d'un/e conseiller/ère.

Les principales fonctions de cette personne seront :

- De soutenir et d'accompagner les chargés de projets dans différents mandats (planification stratégique, étude de marché, plan d'affaires, évaluation de projet, portrait, etc.).
- D'effectuer de la recherche, de la collecte de données (qualitative et quantitative) et de l'analyse pour divers types de mandats.
- De rédiger ou de produire des outils ou des documents.
- De soutenir la firme dans diverses tâches corporatives.

Les principaux critères recherchés :

- Diplôme universitaire dans un domaine pertinent
- Connaissance du milieu et du fonctionnement des organismes à buts non lucratifs (milieux associatifs et communautaires)
- Expérience de travail pertinente
- Très bonne connaissance des méthodes de recherches qualitative et quantitative
- Excellente capacité de rédaction (clarté, orthographe et grammaire).
- Maîtrise de l'utilisation de logiciels de type courant.
- Bonnes capacités de communication orale.

Conditions de travail :

- Poste temps plein (35 heures par semaine)
- Salaire à l'entrée en fonction : entre 18 et 19\$ de l'heure selon expérience
- Équipe dynamique, bon climat de travail !

Faire parvenir votre CV au plus tard le **12 mars 2009** à 17h



Darvida Conseil

8615 boulevard Saint-Laurent, bureau 302
Montréal (Québec)
H2P 2M9

à info@darvida.ca ou
par fax au 514-278-1926

Seuls les candidats retenus seront contactés.